

Réduire les impacts des aléas hydroclimatiques dans le bassin versant du cours d'eau Urbain

Le mercredi 9 décembre 2020

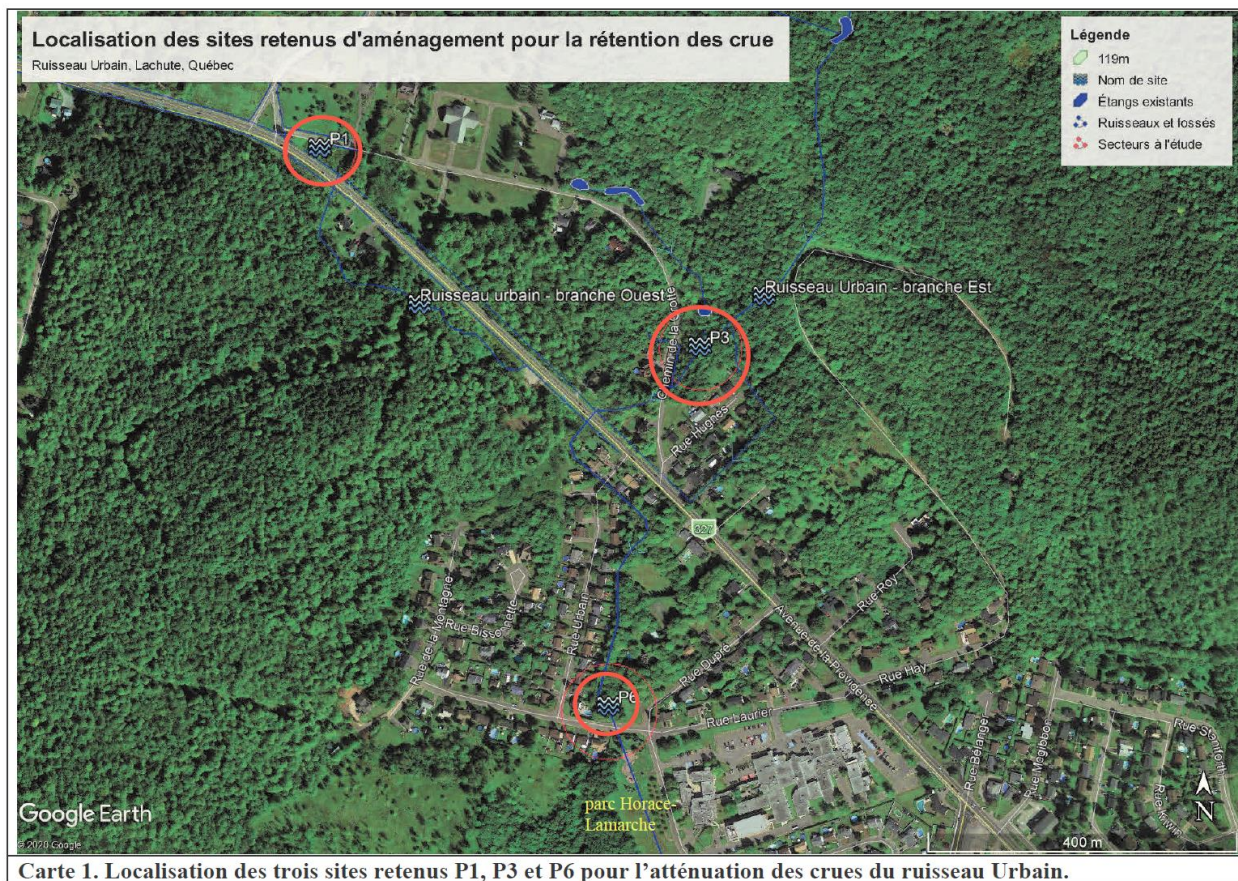


Partenaires financiers

Ce projet est réalisé grâce à la participation financière du gouvernement du Québec, dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, et de la Ville de Lachute.



Les aménagements prévus



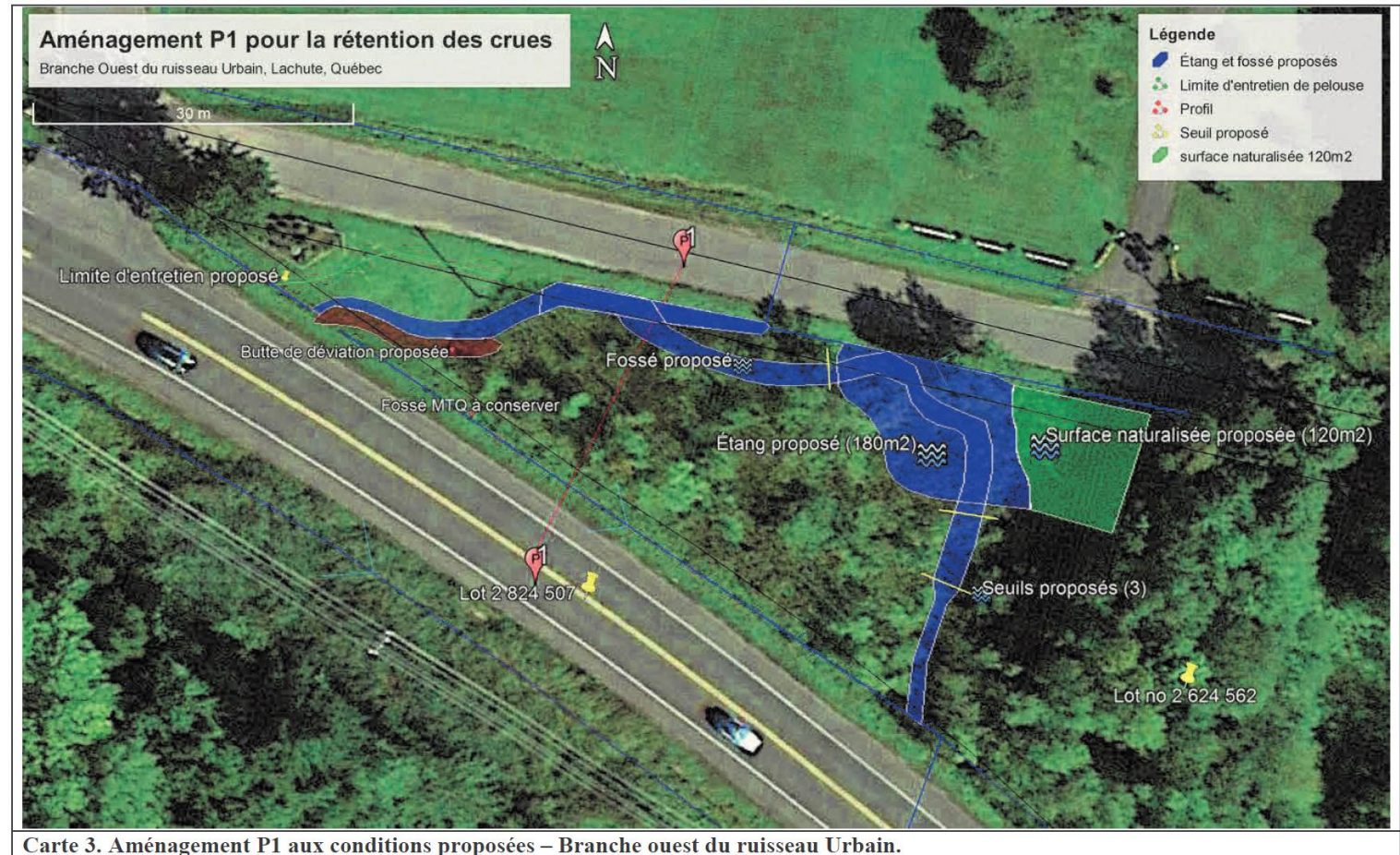
Trois sites retenus

Fonctions des aménagements :

- Rétention des eaux de surface
- Diminution des sédiments dans le bassin versant

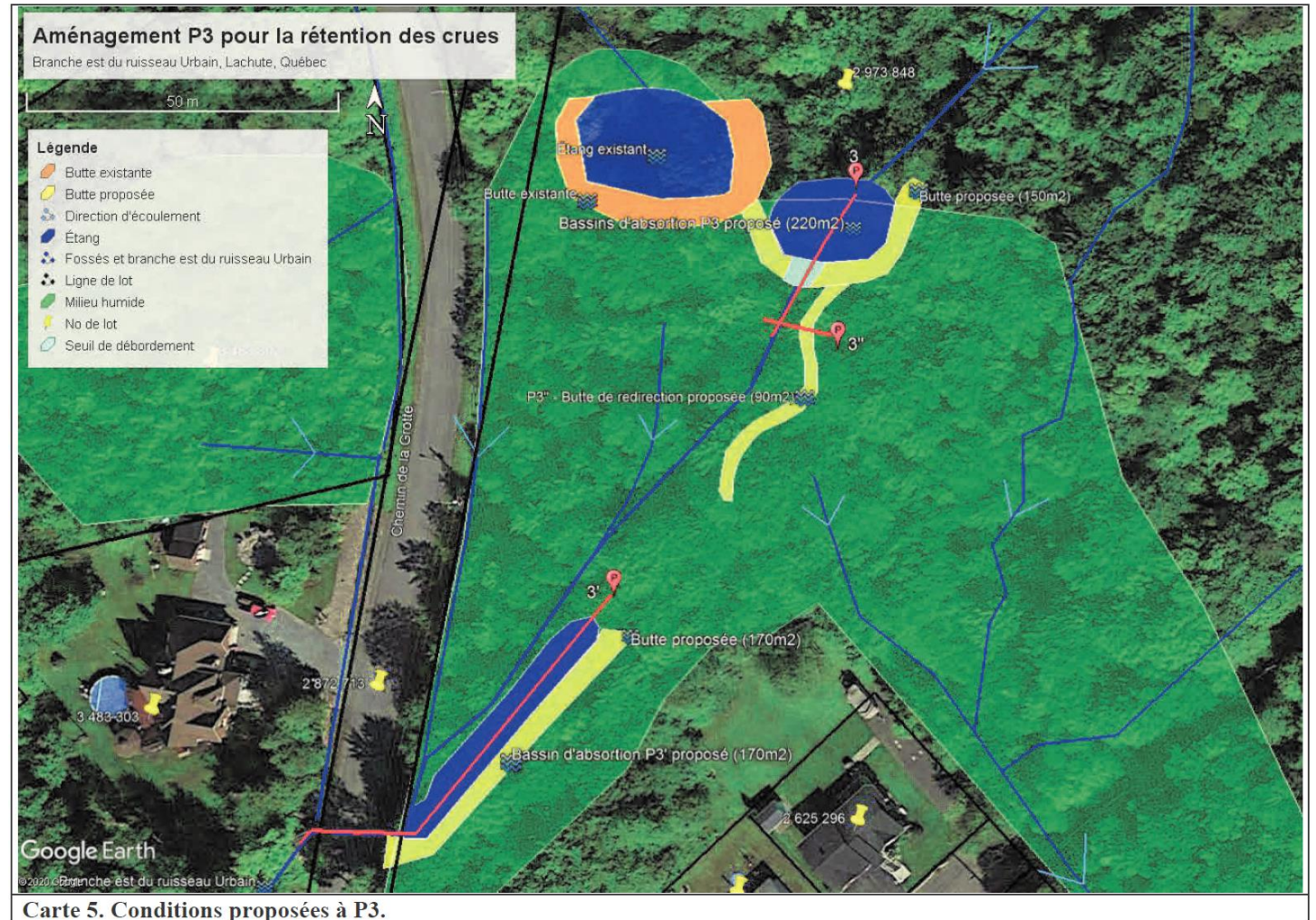
Aménagement du 1^{er} site

- Déviation des eaux du fossé dans un chenal comprenant des seuils
- Création d'un étang
- Retrait du remblai existant pour rétablir le milieu humide



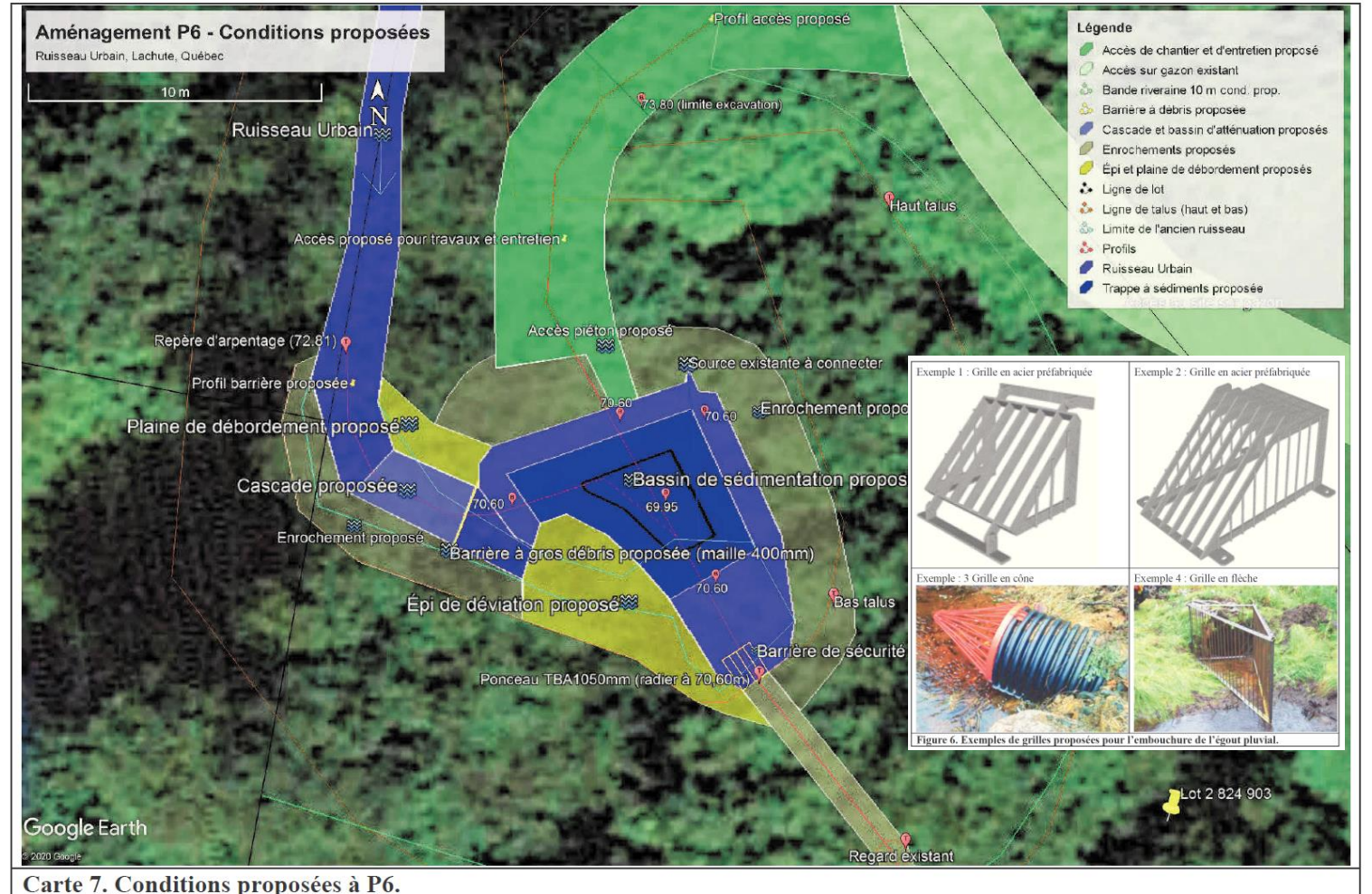
Aménagement du 2^e site

- Secteur caractérisé par une topographie chaotique, créant la division du cours d'eau
- Conservation du milieu humide et ajout d'étangs pour la rétention de l'eau
- Buttes de redirection créées à partir de l'excavation des étangs



Aménagement du 3^e site

- Problématique: érosion, apport sédimentaire et risque de colmatage de canalisation
- Bassin d'atténuation – épi en pierre pour allongement du cours d'eau – décantation des sédiments
- Grille à mailles grossières (400 mm) pour retenir les gros débris – chenal de débordement
- Grille à mailles fines (150 mm) pour les sédiments et autres débris



Carte 7. Conditions proposées à P6.

Bénéfices créés

1^{er} site:

- ✓ Ajout de 30 m.l. de cours d'eau – *atténue le pic de la crue*
- ✓ Ajout d'un étang de 180 m² – *augmente le potentiel de rétention d'eau*
- ✓ Restauration du milieu humide – *rétention, filtration de l'eau*

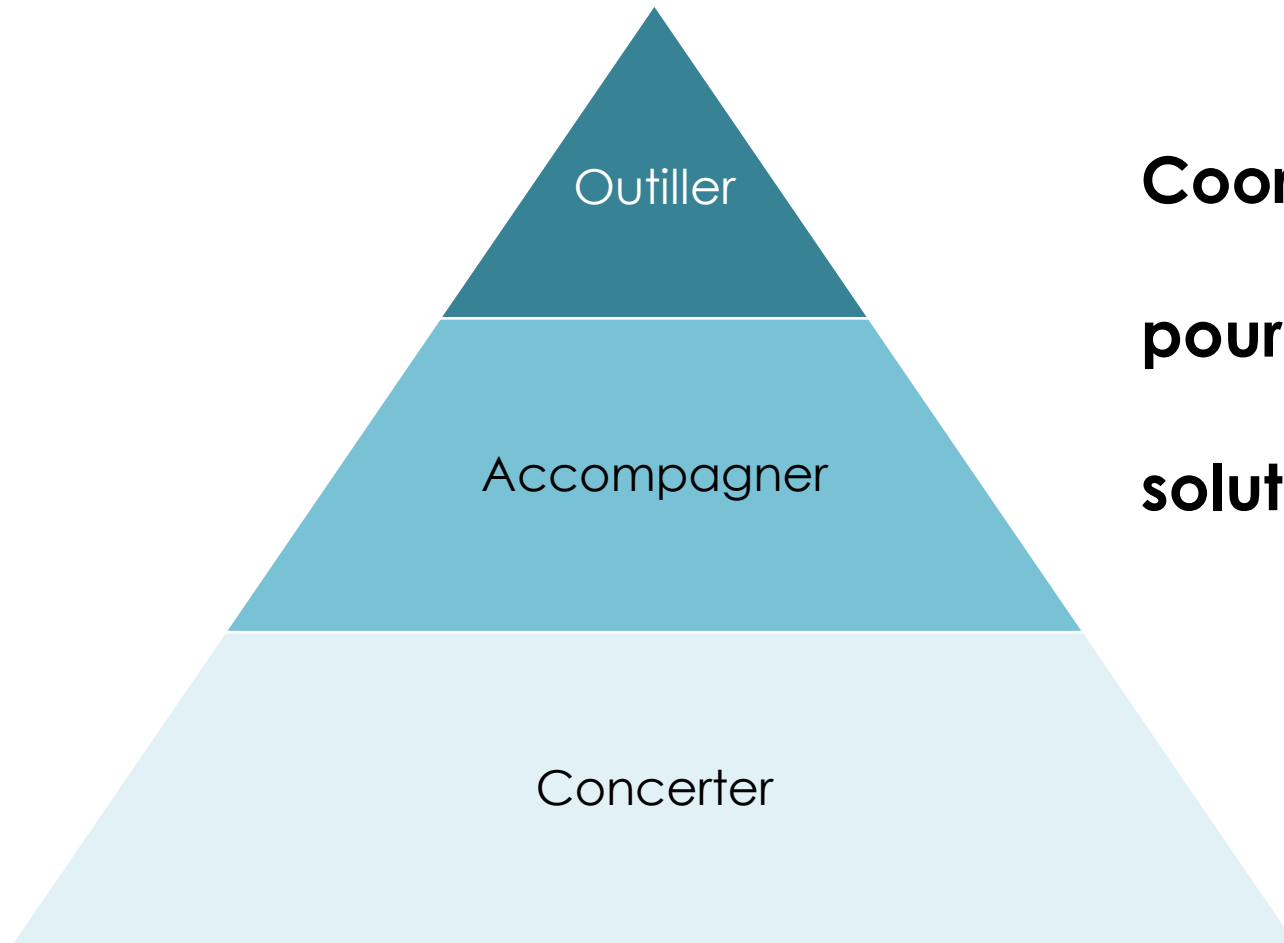
2^e site:

- ✓ Conservation du milieu humide – *rétention et absorption dans la nappe phréatique*
- ✓ Réutilisation du matériel in situ - *limiter les dommages liés à la compaction du milieu humide*
- ✓ Buttes de redirection – *protection des terrains de la rue Hughes*

3^e site:

- ✓ Analyse hydraulique – *canalisation adéquate*
- ✓ Bassin d'atténuation – *décantation des sédiments*
- ✓ Grilles de protection – *participe à réduire les risques d'obstructions*

Le rôle d'Abrinord



**Coordonner un comité citoyen
pour identifier et implanter des
solutions durables.**



Activités prévues

- Février 2021 : Atelier sur les causes et les solutions (comité seulement)
- Mai 2021 : Atelier 1 (Proposition : Gestion durable des eaux de ruissellement)
- Juillet 2021 : Corvée collective 1
- Septembre 2021 : Atelier sur les actions à mettre en œuvre (comité seulement)
- Avril 2022 : Atelier 2 (Proposition : Aménagement de bandes riveraines)
- Mai 2022 : Corvée collective 2
- Septembre 2022 : Visite des infrastructures aménagées



Merci de votre attention !

Mathilde Gaulin : mgaulin@lachute.ca

Mélanie Lauzon : mlauzon@abrinord.qc.ca

